

VEXIN-SUR-EPTE

## PROJET DE CARRIÈRE À CAHAIGNES « Nous sommes abasourdis par tant d'arrogance de la part de Terreal »

Les modifications apportées au projet initial du groupe Terreal sont jugées insuffisantes par l'association Vexin nature qualité de vie, alors que l'enquête publique doit démarrer le 9 janvier prochain.

Pour ses opposants, on est encore très loin du compte. À partir du mardi 9 janvier, les habitants de la commune nouvelle de Vexin-sur-Epte sont invités à s'exprimer dans le cadre du lancement d'une nouvelle enquête publique relative au projet d'exploitation de carrière à Cahaignes, porté par la société Terreal. Pour rappel, cette dernière, spécialisée dans la production de tuiles et de briques, entend exploiter une carrière d'argile à ciel ouvert pour une durée de 20 ans minimum.

### Travail de dix-huit mois

Le projet initial, qui avait fait l'objet de réserves de la part du commissaire-enquêteur de la première enquête publique, avait provoqué une vive colère auprès des habitants du village et des communes alentours. Face à cette situation, le porteur de projet s'était engagé à apporter des modifications, en vue d'une nouvelle enquête publique qui a donc lieu en janvier. Il y a quelques jours, l'association Vexin nature qualité

de vie a pris connaissance du dossier déposé par Terreal en préfecture de l'Eure. Et ça a été la douche froide. « Nous sommes abasourdis par tant d'arrogance de la part de Terreal sur ce dossier. Cela fait dix-huit mois que l'entreprise travaille sur un projet alternatif mais à la lecture du dossier, elle en a juste fait assez pour lever les réserves émises par le commissaire-enquêteur il y a un an », déplore, Alain Riou, co-président de l'association.

### Plus de passage au cœur du village

Parmi les modifications apportées on retrouve le recul du front d'exploitation à 200 m des habitations, l'éloignement de la zone de stockage et la matérialisation d'un nouveau parcours pour les poids-lourds. « Pour ce dernier point, il ne traversera plus le cœur du village mais il va quand même pourrir la vie des habitants du bas de Cahaignes et ceux du hameau de Sénancourt. Ils vont devoir subir ces passages pendant au moins les vingt prochaines années », déplore Alain Riou.



L'enquête publique concernant le projet d'exploitation de carrière de la société Terreal va démarrer mardi 9 janvier.

Avant de poursuivre : « Il n'y a rien en matière de garanties apportées au bâti existant, rien sur la dévalorisation des maisons ou encore sur la préservation des paysages, et rien non plus en matière de compensation

financière éventuelle pour l'ensemble des nuisances qui seront apportées. C'est donc un très mauvais dossier. »

D'autant qu'au terme de cette première phase d'exploitation, une extension de cette autorisation, d'une durée de

quinze ans, est possible. « Elle reviendrait ensuite à 100m seulement des maisons, comme c'était le cas dans le projet initial », insiste l'association.

Lors de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme (PLU), la

municipalité de Vexin-sur-Epte a décidé de mettre en place une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) pour les carrières, afin de limiter le champ d'action des potentiels exploitants.

### Plan local d'urbanisme

En clair : les carrières exploitées doivent se trouver à une distance d'un kilomètre des habitations. Si cette solution est irréalisable, il est prévu le déploiement d'un écran végétal boisé, d'au moins 150m de profondeur et qui puisse s'intercaler entre la zone d'exploitation et les maisons.

Seul point positif pour l'association Vexin Nature qualité de vie : la position de la municipalité de Vexin-sur-Epte, « qui semble être irritée au plus haut point par les agissements de Terreal (lire article ci-dessous) ».

En attendant le début de l'enquête publique, la population est invitée à venir s'exprimer lors d'une réunion d'information organisée dans les locaux de la mairie de Cahaignes, à partir de 18h30 ce vendredi 5 janvier.

● Maxime Laffiac

## JÉRÔME RICHARD, ADJOINT À L'URBANISME

### « Je ne vois pas comment ce projet peut être accepté »

Jérôme Richard, adjoint au maire chargé de l'urbanisme à Vexin-sur-Epte, a du mal à masquer son agacement. La raison : le contenu du dossier déposé par Terreal, au sujet de son projet d'exploitation d'une carrière d'argile à Cahaignes.

### « Recours à la diplomatie »

Les élus de la commune nouvelle avaient effectué plusieurs demandes auprès de l'entreprise : privilégier l'extension de la carrière existante entre Tourny et la D151 (reprise par Terreal il y a quelques mois, Ndlr), une solution « balayée d'un revers de la main par l'entreprise » selon Jérôme Richard ; l'éloignement du projet de Cahaignes, combinée à la mise en œuvre d'une zone boisée dans le cadre de la mise en place d'une OAP (lire article ci-dessus) et enfin la suppression du remblai au profit de la création d'un plan d'eau pour l'agriculture ou la biodiversité locale. « Pour ce dernier point, cela permettait de di-



Jérôme Richard est l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme à Vexin-sur-Epte.

viser par deux le nombre de passages de camions et éviter de récupérer des déchets issus du Grand Paris, indique l' élu. Ces derniers mois, nous avons eu recours à la diplomatie afin de trouver le meilleur équilibre possible entre les intérêts économiques de la région et le cadre de vie de nos habitants. Le seul changement notable est que la desserte des camions a été modifiée, mais elle l'est au détriment d'autres habitants

du village. » D'autant que si le projet de Terreal venait à être validé, il sera impossible ensuite de s'opposer à une éventuelle extension après la première période d'exploitation, ce qui « reviendra au projet initial ». « Je déplore la gourmandise de Terreal. J'encourage donc la population à exprimer son avis dans le registre de l'enquête publique et à échanger avec le commissaire-enquêteur », insiste Jérôme Richard.

### « La gourmandise de Terreal »

À l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal se réunira, le 24 janvier, pour donner sa position sur le projet. « Nous suivrons l'avis des habitants. En tout état

de cause, je ne vois pas comment ce projet est acceptable ni comment il pourrait être accepté. Je continue de faire confiance aux services de l'État qui sont bien informés de nos préoccupations. »

Autre inquiétude soulevée par l' élu : que Cahaignes devienne le terrain de jeu de militants activistes écologistes...

● M.L

## Aux Délices de Fabien

Le prix des matières premières baisse, le prix de nos galettes aussi :

### Galette frangipane

4 pers. : 12€<sup>€40</sup>  
6 pers. : 17€<sup>€40</sup>  
8 pers. : 22€<sup>€40</sup>



Dimanche 7 janvier : 1 TRADITION OFFERTE pour 1 galette achetée (min. 4 pers.)

5, rue aux Huilliers - VERNON - 02 32 51 71 01